

Couponing «Bonnes Adresses» 2008

**ONBOARD
MEDIAS**
LA RÉGIE DE CORSICA FERRIES

corsica ferries  sardinia ferries

Corsica Magazine

<p>RESTAURANT</p> <p>Restaurant</p> <p>% de remise</p> <p>Variable jusqu'au</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>	<p>CAMPING</p> <p>Camping</p> <p>% de remise</p> <p>Variable jusqu'au</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>
<p>LOISIRS</p> <p>Randonnée</p> <p>% de remise</p> <p>Variable jusqu'au</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>	<p>LOCATION</p> <p>Location</p> <p>% de remise</p> <p>Variable jusqu'au</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>
<p>HÔTEL</p> <p>Hôtel</p> <p>% de remise</p> <p>Variable jusqu'au</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>	<p>DISCOTHÈQUE</p> <p>Discothèque</p> <p>% de remise</p> <p>Variable jusqu'au</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>
<p>BOUTIQUE</p> <p>Boutique</p> <p>% de remise</p> <p>Variable jusqu'au</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>	<p>RESTAURANT</p> <p>Restaurant</p> <p>% de remise</p> <p>Variable jusqu'au</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>

Les coupons permettent d'obtenir des offres privilégiées dans de nombreux établissements. L'annonceur publicitaire engage contractuellement envers Onboard Medias d'obtenir les offres promotionnelles présentées sur le coupon dans le magazine Corsica Mag. Conformément à l'article L121-5 du Code de Commerce, l'annonceur est responsable à titre principal de toute infraction commise et du non respect des publicités et promotions diffusées. Les contestations éventuelles relatives au présent ordre seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris auquel il est fait attribution de juridiction. Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser toute insertion qui ne conviendrait pas au caractère de la publication.

Tarif : 200 Euros h.t

PAGE-TYPE «COUPONING»

Informations qui apparaissent :

- Type de coupon
- Nom de l'établissement
- Remise ou offre
- Date de validité
- Adresse et téléphone

Bon de commande

Date :

Nom : Fonction :

Société / Organisation :

Adresse :

Offre proposée : Validité de l'offre :

Téléphone : Fax :

Support : Corsica Magazine

Montant H.T :

Remise (%) :

TVA (19,6) :

Total T.T.C :

- Veuillez trouver ci-joint les éléments techniques
 ainsi que 50 % du montant de la commande

Signature et Cachet de la société

(Déclare avoir pris connaissance des conditions générales.)
 « Lu et Approuvé »

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de notre ouvrage à titre de justificatif à la parution. La mise en page des publicités est faite en interne (cf. modèle présenté) à partir des éléments fournis par l'annonceur lors de la signature de l'ordre d'insertion ou à la date fixée ci-dessus. Passée cette date l'éditeur utilisera les éléments en sa possession sans qu'aucune réclamation de la part de l'annonceur puisse être prise en considération.

Les coupons permettent d'obtenir des offres privilégiées dans de «bonnes adresses» sélectionnées. L'annonceur publicitaire s'engage contractuellement envers Onboard Medias à réaliser les offres promotionnelles présentées sur le coupon dans le magazine Corsica Mag. Conformément à l'article L121-5 du Code de Commerce, l'annonceur est responsable à titre principal de toute infraction commise et du non respect des publicités et promotions diffusées.

Les contestations éventuelles relatives au présent ordre seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris auquel il est fait attribution de juridiction. Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser toute insertion qui ne conviendrait pas au caractère de la publication.

Onboard Medias

145, rue Saint Denis 75002 Paris • Tél. : +33 (0)1 44 88 95 06 • Fax : +33 (0)1 44 88 95 05

Mail : sales@onboardmedias.com • www.onboardmedias.com